

FRANCESCO MONTORSI

“UN FATRAS DE LIVRES A QUOY L’ENFANCE S’AMUSE”:
LECTURES DE JEUNESSE ET ROMANS DE CHEVALERIE
AU XVI^e SIECLE.

MONTAIGNE ET LES ROMANS CHEVALERESQUES

Selon les hommes du Moyen Âge et de la Renaissance, les âges de la vie déterminent par des effets secrets et évidents les humeurs du corps, la protection des astres, les penchants de l’âme. Est-ce que les âges de la vie décideraient aussi des lectures des hommes et des femmes ? Y a-t-il au Moyen Âge et à la Renaissance des lectures de jeunesse et des lectures de vieillesse ? La littérature chevaleresque est le banc d’essai sur lequel on a essayé de répondre à cette interrogation. L’enquête menée a ainsi découvert qu’au XVI^e siècle s’établit un lien puissant entre un âge de la vie, la jeunesse et un genre littéraire, le roman de chevalerie.

La littérature chevaleresque n’a jamais été à la fois autant goûtée et autant blâmée qu’au XVI^e siècle. Grâce aux effets conjoints de l’imprimerie et de l’alphabétisation grandissante la parole écrite était devenue déchiffrable par un nombre très vaste de personnes. À la même époque, les romans chevaleresques, grâce à la nouvelle sève apportée au genre par des textes comme l’*Amadis* espagnol et l’*Orlando Furioso* d’Arioste, jouirent d’une faveur sans précédent. Mais le faite de la gloire était aussi le début de la disgrâce : en s’approchant de la fin du siècle, les romans furent de plus en plus visés par la critique humaniste et religieuse. Lorsqu’il écrivit le *Don Quichotte*, Cervantès mis le sceau de la parodie sur un genre qui avait déjà été exclu du canon de la modernité.

Un témoin perspicace du siècle mentionne les récits chevaleresques en deux endroits. La première fois, Michel de Montaigne aborde ces textes dans un chapitre très connu des *Essais* consacré à l’éducation enfantine. Il y compare son livre de chevet de huit ans avec les lectures des enfants du même d’âge :

Le premier goust que j’eus aux livres, il me vint du plaisir des fables de la *Metamorphose* d’Ovide. Car, environ l’aage de sept ou huit ans, je me desrobois de tout autre plaisir pour les lire ; d’autant que cette langue estoit la mienne maternelle, et que c’estoit le plus aysé livre que je cogneusse, et le plus accomodé à la foiblesse de mon aage, à cause de la matiere. Car des Lancelots du Lac, des Amadis, des Huons de Bordeaux, et tel fatras de livres à quoy l’enfance s’amuse, je n’en connoissois pas seulement le nom, ny ne fais encore le corps, tant exacte estoit ma discipline.

Michel de Montaigne, *Essais*, éd. par J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007 [Bibliothèque de la Pléiade], L. I, ch. xxv, *De l’institution des enfans*, p. 182.

Id., L. II, ch. x, *Des livres*, p. 389.

Entre les livres simplement plaisans, je trouve, des modernes, le *Decameron* de Boccace, Rabelays et les *Baisers* de Jean Second, s’il les faut loger sous ce tître, dignes qu’on s’y amuse. Quant aux Amadis et telles sortes d’escrits, ils n’ont pas eu le credit d’arrester seulement mon enfance. Je diray encore cecy, ou hardiment ou temerairement, que cette vieille ame poisante ne se laisse plus chatouiller non seulement à l’Arioste, mais encores au bon Ovide, sa facilité et ses inventions, qui m’ont ravy autrefois, à peine m’entretiennent à cette heure.

Ce passage est souvent cité par les historiens du genre chevaleresque. Il est généralement interprété comme un témoignage du discrédit dans lequel étaient tombé ces textes vers la fin du XVI^e siècle. Néanmoins, si on ajoutait foi au sens premier de la phrase, vers 1580, date de la rédaction

définitive du texte, les romans chevaleresques étaient une lecture adaptée aux enfants de huit ans. D'ailleurs, dans l'autre remarque que les *Essais* dédient à ce genre de livres, revient la même association entre textes chevaleresques et premiers âges de l'homme. En passant en revue les livres les plus agréables de sa vie, et juste avant d'évoquer les *Métamorphoses*, Montaigne rappelle que :

Quant aux *Amadis* et telles sortes d'escrits, ils n'ont pas eu le credit d'arrester seulement mon enfance.

II, x, Des livres, p. 389.

Aux yeux de Montaigne, les romans chevaleresques représentent une lecture pour l'enfance. Afin d'étayer cette assertion, il nous faut repérer d'autres documents qui prouvent, pour la même époque, un lien entre ces textes et le public de jeunes. Seulement ainsi, on pourra se rendre compte si cette association est véritablement un produit de l'époque de Michel de Montaigne ou bien s'il ne s'agit que de l'exploitation d'un topos littéraire.

LE TEMOIGNAGE DES LECTEURS

Un témoignage important sur les lectures chevaleresques des hommes et des femmes du XVI^e siècle nous est transmis par la polémique et la propagande religieuse, catholique aussi bien que protestante. Dans la péninsule Ibérique, des hommes et des femmes d'Église se révèlent aussi d'insoupçonnables lecteurs des romans de chevalerie. Champions de la papauté, futurs saints, Ignace de Loyola et Marie-Thérèse d'Avila partagent aussi une bien étrange condition, celle de lecteurs repentis. D'abord habités par une dévorante passion pour le genre des *Amadis*, ils éprouvent un vif dégoût pour lui au moment de leur conversion à une vie religieuse tout aussi bien qu'à de lectures édifiantes.

Blessé lors du siège de Pampelune, le tibia de la jambe droite fracassé, Ignace doit rester alité pendant une interminable convalescence. Le jeune officier, imbibé de rêves mondains, demande à sa belle-sœur des romans chevaleresques. Or, dans le château on ne trouve pas de textes de ce genre et la jeune dame, afin de ne pas décevoir le blessé, lui apporte les seules lectures qu'elle peut trouver dans sa demeure, une *Vie de Jésus* et une *Légende dorée*. Ainsi, sont plantés les germes d'une conversion littéraire, et, bien plus, d'une conversion religieuse. Ignace avait à peine trente ans :

Comme il était vivement porté à lire des livres mondains et pleins de fausseté, qu'on a coutume d'appeler livres de chevalerie, il demanda, se sentant bien, qu'on lui en donnât quelques-uns afin de passer le temps. Mais dans cette maison il ne s'en trouva aucun de ceux qu'il avait l'habitude de lire et alors on lui donna une *Vie du Christ* et un livre sur la vie des saints, en castillan. En lisant souvent ces ouvrages il s'attachait quelque peu à ce qui s'y trouvait écrit. Mais les laissant de côté, il s'arrêtait parfois pour penser aux choses qu'il avait lues et, d'autres fois, aux choses du monde auxquels il avait l'habitude, auparavant, de penser. Ignace de Loyola, *Autobiographie*, tr. par A. Guillerrou, Paris, Seuil, 1962, pp. 46-48.

La passion pour les lectures chevaleresques s'empare aussi de l'autre grande figure de la Contre-réforme espagnole, Thérèse d'Avila. Âgée d'à peine douze ans, elle est déjà une lectrice insatiable au point, dit-elle, de ne jamais être contente sans un nouveau roman sous la main. C'est sa mère, lectrice acharnée, qui lui passe les *libros de caballeria*. Mais cela doit se faire derrière le dos du père de Thérèse, puisque celui-ci, responsable de l'éducation des enfants, ne tolérerait pas ce genre de lectures. Bien que cet épisode nous évoque un délicat portrait de vie domestique, Thérèse décrit ses lectures d'enfance dans les termes pathétiques d'un égarement spirituel auquel seule l'entrée au couvent aurait mis un terme :

Ma mère, je le répète, était très vertueuse ; cependant, arrivée à l'âge de raison, je ne pris presque rien de ses bonnes qualités, et un défaut qu'on remarquait en elle me nuisit extrêmement. Elle aimait les lectures des livres de chevalerie. Si elle s'accordait ce passe-temps, ce n'était pas d'une manière aussi blâmable que moi, car elle ne négligeait pas pour cela ses devoirs, tandis que mes frères et moi, nous nous exemptions des nôtres pour non plonger dans ces livres. Peut-être aussi ma mère n'y cherchait elle qu'une diversion à ses grandes souffrances, et prétendait-elle par là occuper ses enfants, en vue de les soustraire à d'autres

dangers qui auraient pu les perdre. Quoi qu'il en soit, mon père le trouvait fort mauvais, et il fallait veiller à ce qu'il ne s'en aperçoive pas. Je pris l'habitude de ces lectures, et cette petite faute que je vis commettre à mère fut cause du refroidissement de mes premiers désirs, comme aussi de la négligence où je tombai sur d'autres points. Je ne voyais par de mal à passer de longues heures du jour et de la nuit dans une occupation si frivole, même en me cachant de mon père, et je m'y absorbais à tel point que, pour être contente, il me fallait sans cesse un livre nouveau.

Thérèse d'Avila, *Livre de la vie* in *Œuvres complètes*, tr. par Mère Marie du Saint-Sacrement, Paris, le Cerf, 1995, p. 20.

En cette époque, un bon nombre de traités pédagogiques qui élèvent leur voix contre les récits chevaleresques s'adressent spécialement aux jeunes garçons et aux jeunes filles. La première anti-liste de romans, un catalogue idéal des ouvrages à censurer, se trouve dans le *De Institutione foeminae christiana*, un traité de Juan Luis Vives où l'on contemple les lectures qui peuvent, et qui ne peuvent pas, être entreprises par les jeunes filles :

Miror cordatos patres hoc suis filiabus permittere, maritos concedere, mores et instituta populorum dissimulare, ut nequitiae assuescant foeminae legendo. Decet humanas leges et magistratus non fora solum et lites spectare, sed mores quoque et publicos et privatos. Itaque coveniret libidinosa carmina et spurca de vulgi ore per leges tolli [...] Hoc ergo curare leges et magistratus congruit. Tum et de pestiferis libris, cuiusmodi sunt in Hispania Amadisus, Splandianus, Florisandus, Tirantus, Tristanus, quarum ineptiarum nullus est finis. Quotidie prodeunt nove. Coelestina laena, nequitiarum parens, Carcer Amorum. In Gallia Lancilotus à lacu, Paris et Vienna, Punthus et Sydonia, Petrus provincialis et Margalona, Melusina, domina inexorabilis. In hac Belgica Florius...

Juan Luis Vives, *De institutione foeminae christiana*, éd. par C. Fantazzi et G. Matheussen, Brill, Leiden/New York/Köln, 1996, pp. 44-47.

De semblables tentatives de censure se succèdent tout au long du XVI^e siècle. Dans la *Destruction de l'orgueil mondain*, François Grandin aborde les romans chevaleresques à la suite d'une tirade sur la vanité des parures féminines et au sein d'un passage sur l'instruction des enfants. Il incite maris et mères à interdire à épouses et enfants les lectures de romans puisque ceux-ci ouvrent les portes à l'oisiveté et à la vie dissolue. Selon lui, l'*Amadis*, à son époque, est plus lu que la Bible car il n'y a pas « enfant de bonne mère, qui ne rapporte entre les mondaines sentences d'icelluy » :

Et tant s'en faut que les meres voulussent retirer leurs enfans, & les mariz leurs femmes de telles vanitez, amours immoderez, & choses qui induisent & attirent les personnes à vie dissolue, permettent, souffrent, & commandent qu'ilz lisent livres esquels sont escrites matieres lascives, vilaines, vitieuses & du tout reprouvees. Comme un Lancelot du Lac, le Roman de la Rose, Tristan, Fierabras, Merlin, Florimon, Paris & Vienne, Pierre de Provence & Maguelonne, Melusine, les faceties de Pogge malheureuses & infestissimes, Artus de Bretagne, Huon de Bourdeaux tous plein de lasciveté pestifere, attirans a vice.

François Grandin, *Destruction de l'orgueil mondain, ambition des habitz, et autres inventions nouvelles extraites de la Sainte Escriture & des anciens docteurs de l'Eglise*, Paris, Claude Fremy, 1558, cc. 54v^o-55r^o.

[...] & plusieurs autres en telles places se sont esgarez & ont souvent commis fornication secrete, comme en lieux propres à leur desir, aussi pareillement en lisant ces beaux Romans, l'homme en parsoy-bien souvent se desvoye de la loy de Dieu, commettant en son cueur fornication, homicide, adultere, vengeance, & autres maux infinis. De sorte qu'il vaudroit quasi autant donner la conduite de ieunes enfans, soient filz ou filles, à un homme entierement vicieux, ou femme du tout dissolue que leur mettre au poing telz autheurs infectz & detestables. Parquoy enfans de ma charge de famille, si vous voulez construire, & bastir une bibliotheque salutaire, ne vous adressez point à telz menuisiers : ne vous aidez point de telz bois tortuz, & noueux : ains choisissez en de bien dolez & esquarriz : c'est-à-dire de saine & entiere doctrine.

Id., cc. 56v^o-57r^o.

En 1603, le moraliste italien Giovanni Pietro Giussano, dans un traité sur l'éducation demande aux parents d'interdire à leurs enfants de plus de quatorze ou quinze ans la lecture de textes tels que l'*Amadis* et le *Palmerin* :

Di più gli provederà [il padre] di libri buoni, e spirituali, & particolarmente di quelli de le vite de santi, ordinandoli che sia frequente nella lor lettione, & sopra il tutto gli proibirà quei libri, che contengono cose obscene, & inhoneste, e certe narrative di lascivie e amori, come sono certa sorte di poëti, e latini, e volgari, e anche quei libri pieni di sogni, come l'*Amadis di Gaula*, il *Palmerino*, e simili libri, scritti dai ministri del Diavolo per fare perdere il tempo, e indurre i miseri giovani a mille pensieri e peccati disonesti. Giovanni Pietro Giussano, *Istruzione a' padri per saper ben governare la famiglia loro*, Milano, Compagnia de Tini e Filippo Lomazzo, 1603, pp. 179-180.

Enfin, François de la Noue, homme de lettres et condottiere protestant, publie en 1587 les *Discours politiques et militaires*. On y lit un chapitre au titre éloquent « Que la lecture des livres d'*Amadis* n'est pas moins pernicieuse aux jeunes gens que celle des livres de Machiavel aux vieux » :

J'estime que je ne m'abuseray non plus en affermant les livres d'*Amadis* estre des instruments fort propres pour la corruption des mœurs, ce que j'ay delibéré de monstrier en peu de langage, à fin que l'innocence de la jeunesse craigne de s'aller envelopper dans ces invisibles filetz [...].

Sous le regne du Roy Henri second, ils ont eu leur principale vogue, & croy que si quelqu'un les eust voulu alors blasmer, on lui eust craché au visage, d'autant qu'ils servoient de pedagogues, de jouet, & d'entretien à beaucoup de personnes, dont aucunes apres avoir apris à Amadiser de paroles, l'eau leur venoit à la bouche, tant elles desiroient de taster seulement un petit morceau des friandises qui y sont si naïvement & naturellement representees. Et combien que plusieurs les ayent desdaignées, & rejettees, si est-ce qu'il n'en a eu que trop, qui s'en estans apastelez, ont continué de s'en repaistre. Et de ceste nourriture, se sont engendrees des mauvaises humeurs, qui ont rendu des ames malades, qui ne pensoient paraventure pas du commencement arriver à ceste indisposition.

François de la Noue, *Discours politiques et militaires*, éd. par F. E. Sutcliffe, Genève, Droz, 1967, sixième discours, *Que la lecture des livres d'Amadis n'est moins pernicieuse aux jeunes gens, que celle des livres de Machiavel aux vieux*, pp. 160-176.

Les humanistes aussi ne manquent pas de critiquer ces textes dont le lien avec les « ténèbres gothiques » est une évidence. Même des fleurons de la littérature moderne comme l'*Orlando Furioso* encourent l'accusation de contrevenir aux règles de l'harmonie esthétique. Les goûts livresques qu'un homme éduqué peut afficher dépendent de plus en plus des canons de la pensée humaniste d'où les romans chevaleresques sont solennellement bannis.

Déjà, dans l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, quand un jeune prince du temps d'Anne de Bretagne garde en sa chambre « ung livre des chevaliers de la Table Ronde », sa mère s'étonne :

La dame, regardant ce gros livre de la Table Ronde dist au varlet de chambre qui en avoit la garde : « Je m'esbahys comme les jeunes gens perdent le temps à lire tant de folies ! ».

Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, éd. par R. Salminen, Genève, Droz, 1999 [TLF], pp. 203-204.

Dans les témoignages autobiographiques des humanistes qu'on a pu repérer, les lectures chevaleresques sont souvent évoquées, comme c'était déjà le cas pour les religieux Ignace et Marie Thérèse, comme un épisode de jeunesse, un égarement moral et intellectuel. Juan de Valdés, dans le *Dialogo de la lengua*, dit qu'il gâcha les dix meilleures années de sa vie en la lecture de ces mensonges auxquelles il prenait tant de plaisir qu'il s'en mordait les mains :

Pendant dix années, les meilleures de ma vie, que j'ai dépensées dans les palais et les cours, je ne me suis pas employé à un exercice plus vertueux que de lire ces mensonges en y prenant tant de plaisir que je n'en laissais pas tomber une miette. Et, songez à ce que c'est d'avoir le goût abîmé, car, si j'avais en main un livre de ceux qui furent traduits du latin qui sont d'histoires véritables ou du moins qui son tenus pour tels, je ne parvenais pas à en achever la lecture.

Juan de Valdés, *Dialogue de la Langue*, introduction, traduction et notes par A.-M. Chabrolle-Cerretini, Paris, Champion, 2008, pp. 368-369.

Pendant les premières années du XVII^e siècle, René de Lucinge nous avoue, tout en craignant le ridicule que cet aveu pourrait lui valoir, ses lectures de romans de chevalerie. L'historien et diplomate, au seuil de son trépas, nous raconte comment la passion pour l'histoire naquit chez lui. Le texte, relate des épisodes qui renvoient aux années 1563-66 :

Mon premier gybier en ceste leçon furent les romans en vulgaire françois, lesquels je sçavoir par cœur, d'une attention si attachee a ces matieres-là qu'il n'y avoit chose exquise chez eux dont je n'eusse la cognoissance presente. En voici la liste : Les Quatre Fils Aymond, Ogier le Damnois [sic], Fier-Abras, Maugis, Olivier, Valentin, Orson, Galien restauré, Huon de Bordeaux, Perseforés, Jean de Paris, Robert le Diable, Pierre de Provence et autres, que le mepris doit eclipser de la cognoissance des studieux. Cependant ce furent les premiers trophées que mon enfance mena en triomphe sur le project de l'HISTOIRE et de mes conquestes en cet estude, après le dix et vers la douziesme de mes premieres années.

[...] Ceste chymerisee science sur la valeur de ces paladins me desroba tout à soy, et ne me laissa aucune liberté de pouvoir ne jour ne nuict passer ou vacquer à autre chose ; je les euz devorez en un rien. [...] Quand je sortis de ceste fadaise, j'avois une extreme envie de cognoistre la vieille histoire, tant la sacree que la profane, celle des Grecs et celle des Romains.

René de Lucinge, *La maniere de lire l'histoire*, Genève, Droz, 1993 [TLF], p. 64-67

Le parcours du lecteur proposé par Lucinge rejoint ici celui de la Contre-réforme. Malgré la tentation de la censure, les pensées humaniste et religieuse acceptent la lecture des romans. Toutefois, cette lecture ne doit pas être autonome, elle doit être réglementée, inscrite dans un parcours, pour qu'elle ne nuise pas à la conscience des lecteurs. C'est pour cela que les expériences d'Ignace, Marie-Thérèse, René de Lucinge réservent ces textes à la jeunesse et proposent ensemble un parcours idéal, progressif pour le lecteur chrétien et humaniste. Les romans chevaleresques peuvent être acceptés dans la mesure où ils sont dépassés au profit de lectures plus dignes. Somme toute, la faute de Don Quichotte n'est pas d'avoir lu ces textes mais de n'avoir pas su s'arrêter au bon moment.

APPRENDRE A LIRE AVEC LES ROMANS CHEVALERESQUES

À l'époque d'Ignace et René de Lucinge, les premières étapes de l'éducation d'un enfant « de qualité » s'accomplissaient au sein de la famille. Ensuite, les rudiments déjà appris, les jeunes nobles et bourgeois allaient parachever leurs études dans les collèges. À la différence des collèges, les écoles primaires s'adressaient aux classes populaires. Les familles d'artisans, de paysans, de petits commerçants y envoyaient leurs enfants à partir de sept ans pour apprendre à lire et à compter. Les cours duraient en général jusqu'à quatorze ans et plus, puisqu'il était très rare que l'un des élèves poursuive ses études, les enfants étaient destinés à un métier. Ces écoles primaires d'antan étaient appelées « petites écoles ».

On possède sur ces établissements assez peu de données quantitatives. Il est par conséquent difficile, spécialement pour le XVI^e siècle, d'en avoir une idée exacte. L'enseignement du français procédait ainsi : les enfants commençaient à reconnaître les lettres dans un abécédaire ; ensuite, ils apprenaient la syllabation sur des prières en latin comme l'*Ave Maria*, le *Pater Noster*, le *Credo* ; enfin la lecture de périodes plus longues était accomplie d'abord dans un texte en latin ensuite dans un livre vernaculaire que l'enfant lui-même devait apporter à l'école.

La littérature pour les jeunes n'a vu le jour en Europe que vers le XVIII^e siècle. Jusqu'à cette date, il n'existait pas de livres de lecture. C'est pour cela que les enfants récupéraient chez eux les livres sur lesquels ils s'entraînaient en classe. Ainsi, les premières lectures en français s'effectuaient dans des almanachs, des textes de dévotion et des livres de colportage. Les romans de chevalerie, un grand réservoir du catalogue de colporteurs, jouaient donc un rôle important dans l'enseignement du français au XVI^e siècle.

Une étude de Paul Grendler a démontré qu'au XVI^e siècle l'enseignement primaire à Florence et à Venise s'appuyait de façon étendu sur les *libri di battaglia*, l'un des termes sous lesquels on pouvait

désigner les romans chevaleresques¹. Quant à la France, bien que les études sur les petites écoles au XVI^e siècle fassent défaut, l'enseignement de la lecture s'appuyait sans doute aussi sur des romans. Un écho de ces apprentissages nous est transmis par les injonctions des évêques au sujet de ces livres. Aussi tard qu'en 1711, l'évêque de la Rochelle s'en prenait aux « romans et comédies » utilisés dans les petites écoles. En 1677 l'évêque d'Angers s'emportait contre les mauvais livres qu'on donnait à lire aux enfants :

Ils doivent [Les curés] bannir des petites écoles les livres de fable, les romans et toutes sortes de livres profanes et ridicules dont on se sert souvent pour commencer à leur apprendre à lire, de peur que se remplissant la mémoire des choses qu'ils y lisent ils ne prennent des impressions contraires aux sentiments de religion et de piété qu'on leur pourrait instituer en ne leur donnant à lire que de bons livres.²

Sans doute les condamnations répétées des évêques eurent-elles un jour les effets souhaités, puisqu'au XVIII^e siècle le français s'apprenait en très grande partie avec des livres de dévotion. Toutefois, il paraît vraisemblable qu'au XVI^e siècle les romans chevaleresques étaient très répandus dans les petites écoles. La préface que l'éditeur Plantin ajouta à l'une des premières éditions de l'*Amadis* publiée en un format populaire nous montre l'ampleur de ce phénomène :

A tous ceus qui font profession d'enseigner la langue francoise en la ville d'Anvers

Car non seulement vous & toutes gens d'autorité, mais la plus grande partie du vulgaires mêmes la tient [la langue française] ore en tel honneur que chacun desire la faire par vôte moyen apprendre à ses enfans. Parquoi, pour aucunement vous être en aide, faisant le deu de mon art, je vous ai voulu imprimer les Livres d'Amadis de Gaule. [...] Ce que j'ai fait, considerant en partie, la cherté desdits livres, & l'incommodité de toutes les formes équeles ils ont été imprimés jusqu'à présent, qui n'étoient commodes pour l'étude de la jeunesse. Léquelles choses ont jusques à présent été cause qu'un tas de quatre fils Aimont, Fierabras, Ogier le Dannois & tous tels vieus Romans de langage mal poli ayent été continués en vos écoles : les peres ne voulans dépendre l'argent pour acheter livres de si grand pris à leurs enfans. Chose fort dommageable à tous ceus, qui voulans apprendre ladite langue Françoisie, consomment leur tems à la lecture de tels auteurs : encore qu'il ayent été assés bien faits pour leur tems. [...] Or je ne doute pas que plusieurs n'ayent opinion qu'il faille premierement proposer aux apprentifs les choses de moindre importance, & plus faciles (comme ils appellent lesdits Romans) & puis après les choses mieus limees et achevees. [...] Aussi serai-je à tout jamais de cete opinion, qu'on doive incontinent après que l'enfan sçaura connoitre ses lettres, les conjoindre en sillabe, & les assembler en mots, lui montrer à lire és milleurs aucteurs plus doctes & elegans, qui soyent en telle langue qu'on lui voudra faire apprendre. [...] Si doncques, Messieurs, vous voulés doresnavant proposer les bons aucteurs à ceus qui se retireront à vous pour aprendre le François, & que je connoisse, par cela, mon labeur vous être agreable, je m'eforceray de vous imprimer la plus part des Histoires, qui sont, & seront bien & elegantement écrites de nôtre tems : Et non seulement les feintes, mais aussi les véritables [...].³

L'usage de romans chevaleresques dans les petites écoles ne se serait pas produit sans une diffusion populaire du livre imprimé. Avant la moitié du XVI^e siècle, plusieurs éditeurs parisiens et lyonnais mettent ces romans à la portée de bourse d'un large public, en les publiant en de petits formats et sur du papier de mauvaise qualité. Parallèlement, la langue est simplifiée, on expurge les archaïsmes, on raccourcit les descriptions, on écourte les longues périodes. Ces évolutions transforment les récits

¹ P. Grendler, *Schooling in Renaissance Italy: Literacy and Learning, 1300-1600*, Baltimore/London, Johns Hopkins University Press, 1989, pp. 276-277: "During the educational expansion in the second half of the fourteenth century, teachers needed schoolbooks. But vernacular books specifically written for schoolroom use did not exist. To solve the problem, parents sent children to school toting the book or two of the household. Or the teacher brought his own copy. In either case the school found its textbook in adult vernacular culture. [...] In 1587 ten Venetian teachers stated that children brought books from home to read in school. One teacher said, 'They bring grammar manual, the Fior di Virtù, and these *Orlando Furiosos* that their fathers and mothers want them to learn'".

² Statut du diocèse d'Angers de 1677, cit. par R. Chartier, M. M. Compère et D. Julia, *L'éducation en France du XV^e au XVIII^e siècle*, Paris, Société d'enseignement supérieur, 1976, p. 11.

³ *A tous ceus qui font profession d'enseigner la langue française en la ville d'Anvers*, en tête du *Premier livre d'Amadis de Gaule*, Anvers, Plantin, 1561, cit. par H. Vaganay (éd.), *Amadis en français. Essai de bibliographie*, Genève, Slatkin Reprint, 1970 [facsimilé de l'édition de Florence, 1906], pp. 13-16.

chevaleresques en des lectures accessibles à un très large public, c'est-à-dire à plusieurs couches sociales des deux sexes aussi bien qu'aux jeunes lecteurs dont l'éducation est incomplète.

Ainsi, des groupes aux marges de l'alphabétisation, les femmes et les jeunes notamment, accèdent plus aisément au patrimoine livresque. Ce n'est pas par hasard que la première édition d'*Amadis* en format in-octavo, un format populaire, s'ouvre par un dizain adressé aux femmes. Lorsqu'on réfléchit au changement historique représenté par l'accès à l'écrit de nombreux jeunes et de femmes qui jusqu'alors en étaient exclus, on comprend mieux la prolifération de traités portant sur les lectures que les femmes et les jeunes peuvent, ou ne peuvent pas, entreprendre. D'ailleurs, l'inquiétude des classes dominantes vis-à-vis de l'alphabétisation des illettrés met du temps à disparaître : elle transparaît encore, deux siècles plus tard, dans les paroles adressées par Voltaire à l'auteur d'un traité pédagogique : « Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres et non des clercs tonsurés ».

Malgré les tentatives de censures de l'Église et l'application d'un contrôle pédagogique de plus en plus efficace et extensif, les romans de chevalerie ont joué pendant longtemps un rôle dans l'alphabétisation des illettrés. L'autobiographie de Jamerey-Duval, un berger qui apprit à lire et se fraya un chemin dans la République des lettres, nous montre comment les romans chevaleresques, encore au XVIII^e siècle, pouvaient être au centre du processus d'alphabétisation. Voici ce témoignage, un texte qui rappelle de très près celui que René de Lucinge avait écrit cent-cinquante ans plus tôt :

J'étois alors sur la fin de mon troisième lustre. Sans avoir la moindre notion de cet art divin qui apprend à fixer la parole et à peindre la pensée, pour donner du relief à ma nouvelle promotion, j'engageai mes confrères dans la vie bucolique à m'apprendre à lire [...]. Mes progrès de lectures furent rapides [...]. Je parcourus avec une extrême avidité toutes les bibliothèques du hameau. J'en feuilletai tous les auteurs et bientôt, grâce à ma mémoire et à mon peu de discernement, je me vis en état de raconter les merveilleuses prouesses de Richard sans peur, de Robert le Diable, de Valentin et Orson et des quatre fils Aimon. C'est à ces insipides productions que je suis redevable de la forte passion que j'ai toujours eue pour la Géographie. La description des royaumes et des îles que mes invincibles paladins rencontraient sur leur route, et dont ils faisaient la conquête comme en passant, m'apprit que l'Europe et le monde entier n'étaient pas une même chose.⁴

DE NOUVEAUX CRITERES D'ANALYSE

Tout au long du XVI^e siècle, le lien entre romans de chevalerie et jeunesse est confirmé par deux éléments : d'un côté, les témoignages autobiographiques de jeunes nobles comme Ignace ou René de Lucinge ; de l'autre, ces romans représentent parfois un support de l'enseignement primaire. Il va de soi que cette relation entre romans et jeunesse n'enlève rien à l'évidence que ces textes ont toujours été lus par des hommes et des femmes de toutes les classes d'âge. Néanmoins, les assez nombreux exemples cités plus haut constituent, me semble-t-il, la preuve d'un phénomène historico-littéraire : le rôle majeur joué par ces récits, à partir du XVI^e siècle, dans les lectures de jeunesse.

En revenant à notre point de départ, il convient de restituer à la phrase de Montaigne son sens littéral pour en apprécier la portée historique. À la fin du XVI^e siècle, les romans chevaleresques sont devenus, entre autres, des lectures adaptées à l'« enfance ». Une dernière question reste toutefois à être posée. Qu'est-ce qu'on entendait, à l'époque de Montaigne, par enfance ? Est-ce qu'on avait à l'esprit la classification des âges de la vie en sept étapes comme chez Isidore de Séville ou bien celle en quatre degrés comme chez Philippe de Novare ?

Tout simplement, la langue française de l'époque ne disposait pas d'un lexique capable de rendre la diversité terminologique des traités latins sur les « âges de l'homme ». Le mot enfant avait un sens très étendu et pouvait désigner de petits enfants aussi bien que de jeunes hommes, car dans un calendrier des âges du XVI^e siècle le mot y est appliqué pour un garçon de vingt-quatre ans. Enfant au XVI^e siècle désignait, en plus d'une condition biologique, un rapport social : « On ne sortait de l'enfance qu'en sortant de la dépendance, ou du moins, des plus bas degrés de dépendance ».⁵

⁴ Valentin Jamerey-Duval, *Mémoires. Enfance et éducation d'un paysan au XVIII^e siècle*, avant propos, introduction, notes et annexes par Jean-Marie Goulemot, Paris, le Sycomore, 1981, pp. 191-192

⁵ Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973², p. 14-15. Le traducteur de 1556 du *Grand Propriétaire des choses*, reconnaît sans ambages la difficulté : « Il y a plus grande difficulté en français qu'en latin, car en latin, il y

Jusqu'à présent, la recherche sur le public de romans de chevalerie a été fondée sur des catégories socio-économiques. Or, le genre chevaleresque est, à la fin du XVI^e siècle, une lecture populaire non pas en tant que lecture exclusive du peuple mais en tant que lecture partagée par diverses classes sociales. Pour étudier son public, il convient donc d'abandonner la perspective socio-économique et fonder l'enquête sur d'autres critères d'analyse. Des considérations socio-biologiques et une réflexion sur la dépendance économique et culturelle du sujet lecteur constitueraient des instruments efficaces.

De récentes études confortent l'utilité d'une approche ainsi conçue. Sarah Nalle, dans son travail sur l'Inquisition en Espagne, révèle que les lecteurs de romans interpellés par les tribunaux ecclésiastiques à Cuerca entre 1560 et 1610, dans la grande majorité de cas, avaient moins de trente ans et n'étaient pas mariés. Roger Chartier, en étudiant ces éléments affirme que :

L'analyse exemplaire de Sara T. Nalle dessine une double leçon. D'une part, elle montre que les césures culturelles ne sont ni obligatoirement, ni peut-être majoritairement, commandées par le statut socioprofessionnel. La classe d'âge, l'état civil, le curriculum éducatif (ailleurs, une même confession, l'appartenance à un corps, la résidence dans un même territoire) peuvent définir, plus encore que la condition sociale, au sens strict, l'identité spécifique d'un public de lecteurs. D'autre part, l'étude atteste qu'il n'est pas de lectures exclusives : pas plus que les livres de dévotion ne sont l'apanage des seuls lecteurs populaires, les romans de chevalerie (malgré leur grand format et leurs prix élevés) ne sont celui des élites nobiliaires et fortunés.

Roger Chartier, « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », in R. Chartier et G. Cavallo (éd.), *Histoire de la lecture dans la monde occidental*, Paris, Seuil, 1997, pp. 315-330, p. 318.

Les critères proposés par Chartier recourent les contours du public de romans tel qu'il a été esquissé par les témoignages retenus : un public qui au XVI^e siècle est souvent composé par des enfants, des jeunes, des femmes et des individus pour qui les lectures sérieuses peuvent encore attendre. Comme à la fin du XVII^e siècle le dira un savant, ces lectures étaient « l'agréable amusement des honnêtes paresseux »⁶.

Pour conclure, il faudrait souligner qu'au XVI^e siècle il n'y avait pas de véritables raisons pour que les romans chevaleresques deviennent une littérature de jeunesse. Il n'y avait pas de raison non plus pour que ces textes rentrent dans le curriculum de petites écoles puisqu'ils n'étaient ni les textes les plus vendus, ni peut-être les mieux indiqués à servir de supports pour l'enseignement.

Comment explique-t-on alors l'établissement d'un lien entre un âge de la vie et un genre littéraire ? Peut-être, vaudrait-il mieux se résigner à une constatation tout à fait banale : en toute époque, certains textes parlent plus que d'autres à la jeunesse. Bien sûr, la diminution des prix, la simplification linguistique, l'enseignement du vernaculaire, ont contribué à rendre les romans chevaleresques plus accessibles à la jeunesse. Toutefois, ce serait une erreur d'évacuer de l'analyse la puissance évocatrice de l'univers chevaleresque sur la fantaisie des jeunes lecteurs. Somme toute, ces textes étaient lus et enseignés parce que des lecteurs les aimaient passionnément. S'ils ne construisaient pas des caractères moraux, comme le faisaient les *Vie des Saints* et les autres livres de dévotion, sans doute divertissaient-ils beaucoup leurs lecteurs. C'étaient tout de même « des livres à quoy l'enfance s'amuse ».

a sept âges nommés par divers noms [autant que de planètes], desquels il n'en a que trois en français : c'est à savoir enfance, jeunesse et vieillesse ». On remarquera que jeunesse signifiant force de l'âge, « âge moyen », il n'y a pas de place pour l'adolescence. Jusqu'au XVIII^e siècle, l'adolescence se confondait avec l'enfance. [...] La longue durée de l'enfance telle qu'elle apparaît dans la langue commune, provient de l'indifférence où on tenait les phénomènes proprement biologiques : on n'aurait pas eu l'idée de limiter l'enfance par la puberté. L'idée d'enfance était liée à l'idée de dépendance : les mots fils, valets, garçons sont aussi des mots du vocabulaire des rapports féodaux ou seigneuriaux de dépendance. On ne sortait de l'enfance qu'en sortant de la dépendance, ou du moins, des plus bas degrés de dépendance ».

⁶ «Ce n'est ny en Provence ny en Espagne, comme plusieurs le croyent, qu'il faut esperer trouver les premiers commencements de cet agréable amusement des honnestes paresseux », Daniel Huet, *Traité de l'origine des romans*, en tête de M. de Segrais (Mme de la Fayette), *Zayde*, Paris, Barbin, 1670-1671, 2 vol., p. 5 [texte numérisée sur BNP-Opale Plus].

BIBLIOGRAPHIE⁷

- ARIÈS, P., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973².
- BECCHI, E., JULIA, D. (dir.) *Histoire de l'enfance en Occident*, Paris, Seuil, 2004.
- BEER, Marina, « Il libro di cavalleria: produzione e fruizione » in *Ritterepik der Renaissance*, Akten des deutsch-italienischen Kolloquiums, Berlin 30.3-2.4 1987, hrsg. von K. W. Hempfer, Steiner, Stuttgart, 1989, pp. 15-34.
- BURROW, J.A., *The ages of man: a study in medieval writing and thought*, Oxford, Clarendon Press, 1986.
- CAPELLO, S., « Letteratura narrativa e censura nel Cinquecento francese », in U. Rozzo (éd.), *La censura libraria nell'Europa del secolo XVI*, Atti del Convegno Internazionale di Studi, Cividale del Friuli, 9-10 novembre 1995, Udine, Forum, 1997, pp. 53-100.
- CAZUARAN, N., « Les romans de chevalerie en France : entre « exemple » et récréation », in M. T. Jones-Davies (dir.), *Le roman de chevalerie au temps de la Renaissance*, Paris, Touzot, 1987, pp. 29-48.
- CHARTIER, R., « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », in R. Chartier et G. Cavallo. (éd.), *Histoire de la lecture dans la monde occidentale*, Paris, Seuil, 1997, pp. 315-330.
- CHARTIER, R., « Stratégies éditoriales et lectures populaires », in H.-J. Martin et R. Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, t. I, *Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Promodis, Paris, 1982, pp. 585-603.
- CHARTIER, R. « Livres bleus et lectures populaires », in H.-J. Martin et R. Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, t. II, *Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, pp. 498-511.
- CHARTIER, R., COMPÈRE, M. M., JULIA, D., *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Société d'enseignement supérieur, 1976.
- FRAPPIER, J., « Les romans de la Table Ronde et les lettres en France au XVI^e siècle », *Romance Philology*, XIX/2 (1965), pp. 178-193.
- GOODICH, M.E., *From birth to old age: the human life cycle in medieval European thought*, Lanham, University press of America, 1989.
- GRENDLER, P. F., « Chivalric Romances in the Italian Renaissance », *Studies in Medieval and Renaissance History*, t. 10 (1988), pp. 59-102.
- GRENDLER, P. F., *Schooling in Renaissance Italy: literacy and learning, 1300-1600*, Baltimore/London, John Hopkins University Press, 1989.
- GROSPERRIN, B., *Les petites écoles sous l'Ancien Régime*, Rennes, Ouest-France, 1984.
- HUNT, P. (éd.), *Children's literature. An illustrated history*, Oxford/New York, Oxford University Press, 1995.
- HUPPERT, G., *Public schools in Renaissance France*, Urbana, University of Illinois Press, 1984.
- JULIA, D., « Livres de classe et usages pédagogiques », in H.-J. Martin et R. Chartier (éd.), *Histoire de l'édition française*, t. II, Paris, Promodis, 1984, pp. 468-497.
- LECHEVALIER, A.-E., « Les procédés employés dans les petites écoles antérieurement au XIX^e siècle pour enseigner la lecture et l'écriture », *Bulletin historique et philologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, pp. 155-182.
- LÉON, A. et ROCHE, P., *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, PUF, 2008 (Que sais-je ?), 12^e éd. mise à jour, 2008.
- MENARD, P., « La réception des romans de chevalerie à la fin du Moyen Age et au XVI^e siècle », *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, t. 49 (1997), pp. 234-273.
- NALLE, S., « Literacy and Culture in Early Modern Castile », *Past and Present*, t. 125 (1989), pp. 65-96.
- PICKFORD, C., « Les éditions imprimées des romans arthuriens en prose antérieurs à 1600 », *Bulletin bibliographique de la société internationale arthurienne*, t. 13 (1961), pp. 99-109.
- PICKFORD, C., « Benoist Rigaud et le Lancelot du Lac de 1591 », *Mélanges Frappier*, Genève, Droz, 1970, 2 voll., vol. II, pp. 477-484.

⁷ Les sources primaires citées plus haut ne sont pas répétées.

- ROGGERO, M., «L'alphabétisation en Italie: une conquête féminine ? », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56/4-5 (2001), pp. 903-925.
- SEARS, E., *The Ages of men: medieval interpretation of the life cycle*, Princeton, University Press, 1986.
- SIMONIN, M., « La disgrâce d'Amadis », *Studi Francesi*, t. 82/3 (1984), pp. 1-35.
- SIMONIN, M., « La réputation des romans de chevalerie selon quelques listes de livres (XVI^e et XVII^e siècles) », in *Mélanges Foulon*, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1980, pp. 363-369.